

QUESTIONNAIRE DE DECLARATION D'ACCIDENT

DOMMAGES CORPORELS / BRIS DE LUNETTES

S'il s'agit d'un accident de sport survenu pendant une compétition sous l'égide d'une Fédération Sportive (avec licence), l'accident est alors à déclarer à votre club et non à l'Union

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DU MORBIHAN

DEPARTEMENT :

DATE DE L'ACCIDENT :

HEURE :

LIEU DE L'ACCIDENT

VICTIME :

NOM, PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE EXACTE :

SITUATION DE FAMILLE :

PROFESSION :

CENTRE D'APPARTENANCE :

GRADE :

REGIME SOCIAL : SALARIE
 SALARIE AGRICOLE
 EXPLOITANT AGRICOLE
 INDEPENDANT
 FONCTIONNAIRE

MUTUELLE COMPLEMENTAIRE :

NATURE DE LA MANIFESTATION AU COURS DE LAQUELLE L'ASSURE A ETE BLESSEE :

CAUSES ET CIRCONSTANCES PRECISES DE L'ACCIDENT :

CET ACCIDENT A-T-IL ETE DECLARE EN SERVICE ? OUI NON
UN CONSTAT A-T-IL ETE FAIT ? OUI NON
UNE PLAINTE A-T-ELLE ETE DEPOSEE ? OUI NON

N° DU PROCES VERBAL :

NOMS ET ADRESSES DES TEMOINS DE L'ACCIDENT :

SIGNATURE DE LA VICTIME

SIGNATURE DU PRESIDENT DE L'AMICALE
ET CACHET

SIGNATAIRE : NOM ET PRENOM